

## RESULTATS DU VOTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 13 JUIN 2024

**Paris, le 13 juin 2024** – L'Assemblée générale mixte de NHOA S.A. (« **NHOA** »), acteur mondial dans le stockage d'énergie et la mobilité électrique, actif dans la réalisation de la plus grande infrastructure de recharge rapide et ultra-rapide de l'Europe du Sud, dont les titres sont admis aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (NHOA.PA), s'est tenue le 13 juin 2024, à 10h30, au 2 Rue Ancelle, 92200 Neuilly-sur-Seine, France.

Les actionnaires étaient appelés à voter sur les résolutions suivantes :

- **Résolution n°1** – Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus aux membres du Conseil d'administration;
- **Résolution n°2** – Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023;
- **Résolution n°3** – Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023;
- **Résolution n°4** – Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce;
- **Résolution n°5** – Dépenses et charges visées à l'article 39,4° du Code général des impôts;
- **Résolution n°6** – Fixation des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration;
- **Résolution n°7** – Nomination de M. Carlalberto Guglielminotti en qualité de membre du Conseil d'administration;
- **Résolution n°8** – Nomination de M. Giuseppe Artizzu en qualité de membre du Conseil d'administration;
- **Résolution n°9** – Nomination de Mme Cynthia A Utterback en qualité de membre du Conseil d'administration;
- **Résolution n°10** – Approbation de la politique de rémunération de l'ensemble des mandataires sociaux de la Société au titre de l'exercice 2024;
- **Résolution n°11** – Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2024;
- **Résolution n°12** – Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2024;
- **Résolution n°13** – Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2024;
- **Résolution n°14** – Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés ou attribués aux mandataires sociaux au titre de l'exercice 2023;
- **Résolution n°15** – Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés ou attribués au Directeur Général au titre de l'exercice 2023;

- **Résolution n°16** – Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés ou attribués aux administrateurs au titre de l'exercice 2023;
- **Résolution n°17** – Nomination de Deloitte & Associés, Commissaire aux comptes chargé de certifier les informations en matière de développement durable;
- **Résolution n°18** – Autorisation consentie au Conseil d'Administration, en vue d'acheter des actions de la Société dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions;
- **Résolution n°19** – Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre dans les conditions prévues aux articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce;
- **Résolution n°20** – Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'émettre, sans droit préférentiel de souscription, des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières, au profit des salariés et des cadres dirigeants de la Société et des salariés de ses filiales, bénéficiaires d'un plan d'épargne entreprise;
- **Résolution n°21** – Autorisation consentie au conseil d'administration pour consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions au profit mandataires sociaux et membres du personnel de la Société ou de ses filiales;
- **Résolution n°22** – Modification de l'article 2 « Objet » des statuts de la Société à l'effet de modifier l'objet de la Société;
- **Résolution n°23** – Modification de l'article 4 « Siège Social » des statuts de la Société à l'effet de modifier le siège social de la Société;
- **Résolution n°24** – Modification de l'article 18 « Directeur Général » des statuts de la Société à l'effet de porter à 75 ans la limite d'âge du Directeur Général;
- **Résolution n°25** – Pouvoirs en vue des formalités.

La participation des actionnaires était la suivante :

Nombre d'actions composant le capital	214.103.780
Nombre total d'actionnaires représentés ou ayant donné pouvoir au président ou ayant voté par correspondance	15
Nombre total de voix des actionnaires représentés ou ayant donné pouvoir au président ou ayant voté par correspondance	187.965.213

Le quorum s'est donc établi à 87,791%.

Les résultats du scrutin sont les suivants :

Résolution	Résultat	Votes « pour »		Votes « contre »		Abstention
Résolution n°1	<b>Adoptée</b>	187.965.099	100%	0	0,00 %	114
Résolution n°2	<b>Adoptée</b>	187.965.099	100 %	0	0,00 %	114

Résolution n°3	<b><u>Adoptée</u></b>	187.965.099	100 %	0	0,00 %	114
Résolution n°4	<b><u>Adoptée</u></b>	187.965.099	100%	0	0,00 %	114
Résolution n°5	<b><u>Adoptée</u></b>	187.965.099	100%	0	0,00 %	114
Résolution n°6	<b><u>Adoptée</u></b>	187.965.099	100%	0	0,00 %	114
Résolution n°7	<b><u>Adoptée</u></b>	187.965.099	100%	0	0,00 %	114
Résolution n°8	<b><u>Adoptée</u></b>	187.271.929	99,63 %	693.170	0,37 %	114
Résolution n°9	<b><u>Adoptée</u></b>	187.965.099	100 %	0	0,00 %	114
Résolution n°10	<b><u>Adoptée</u></b>	187.965.092	100 %	0	0,00 %	121
Résolution n°11	<b><u>Adoptée</u></b>	187.965.092	100 %	0	0,00 %	121
Résolution n°12	<b><u>Adoptée</u></b>	183.919.429	97,85 %	4.045.663	2,15 %	121
Résolution n°13	<b><u>Adoptée</u></b>	187.965.092	100 %	0	0,00 %	121
Résolution n°14	<b><u>Adoptée</u></b>	187.965.092	100 %	0	0,00 %	121
Résolution n°15	<b><u>Adoptée</u></b>	187.965.092	100%	0	0,00 %	121
Résolution n°16	<b><u>Adoptée</u></b>	187.965.092	100%	0	0,00 %	121
Résolution n°17	<b><u>Adoptée</u></b>	187.271.929	100 %	0	0,00 %	693.284
Résolution n°18	<b><u>Adoptée</u></b>	184.938.178	98,39 %	3.026.921	1,61 %	114
Résolution n°19	<b><u>Adoptée</u></b>	187.965.099	100 %	0	0,00 %	114
Résolution n°20	<b><u>Adoptée</u></b>	187.965.098	> 99,99 %	1	< 0,01 %	114
Résolution n°21	<b><u>Adoptée</u></b>	183.919.435	97,85 %	4.045.664	2,15 %	114
Résolution n°22	<b><u>Adoptée</u></b>	187.965.099	100 %	0	0,00 %	114
Résolution n°23	<b><u>Adoptée</u></b>	187.271.929	100 %	0	0,00 %	693.284
Résolution n°24	<b><u>Adoptée</u></b>	187.965.098	> 99,99 %	1	< 0,01 %	114
Résolution n°25	<b><u>Adoptée</u></b>	187.965.099	100 %	0	0,00 %	114

Toutes les résolutions proposées au vote des actionnaires ont été adoptées.

\* \* \*

## Groupe NHOA

NHOA S.A. (précédemment Engie EPS), acteur mondial dans le stockage d'énergie, la mobilité électrique les réseaux de recharge rapide et ultra-rapide pour véhicules électriques, développe des technologies qui permettent la transition vers une énergie propre et une mobilité durable, afin de façonner l'avenir d'une nouvelle génération qui vivra en harmonie avec notre planète.

Cotée à Paris sur Euronext (NHOA.PA), le Groupe NHOA est représentée dans les indices financiers CAC® Mid & Small et CAC® All-Tradable.

Le Groupe NHOA, avec ses bureaux en France, en Espagne, au Portugal, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, Taiwan et en Australie, maintient entièrement en Italie les fonctions recherche, développement et production de ses technologies.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.nhoagroup.com](http://www.nhoagroup.com)



[Suivez-nous sur LinkedIn](#)



[Suivez-nous sur Instagram](#)

## CONTACTS

**Service de Presse** : Claudia Caracausi et Davide Bruzzese, Image Building, +39 02 89011300, [nhoa@imagebuilding.it](mailto:nhoa@imagebuilding.it)

**Communication Financière et Relations Institutionnelles** : Chiara Cerri, +39 337 148 4534, [ir@nhoagroup.com](mailto:ir@nhoagroup.com)